



M 1682 - 333 - 6,00 F



MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES ET REGIONALES
PUBLIE PAR L'UNION DES SOCIÉTÉS BRETONNES DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Abonnement 1 an : 100 F ; de soutien : 140 F
C.G.P. Paris 12.199.90 G (Union des Sociétés Bretonnes)
19, rue du Départ (14^e) - Tél. 43.20.68.46 - Le directeur-gérant : Jean LE LAGADEC

9 AOÛT, MAËL-CARHAIX BANQUET RÉGIONAL D'ÉTÉ

Présidence du docteur
Marcelle HERZOG-CACHIN

(page 5)

EDITORIAL

UNIVERSEL, NATION ET BRETAGNE

Bretagne est univers. Charles Le Quintrec a repris la célèbre formule de Saint-Pol-Roux pour en faire le titre de son dernier livre (Editions « Ouest-France »).

Cette vision poétique de notre Armorique puisée dans le profond mélange de la terre, de la mer et du ciel, n'est-elle pas également expressive du tempérament breton ?

Depuis des générations, les Bretons ne cessent d'aller à la conquête du monde. On les rencontre sur tous les continents. Et chacun peut observer combien, au-delà du temps et de la distance, l'attachement à la Bretagne reste vivace.

Notre époque, marquée par l'explosion des connaissances, de la science, des moyens de communication et le début de l'exploration spatiale, conduit à une prise de conscience universelle qui se généralise.

Et sans doute, au fur et à mesure de l'extension de ce phénomène, serons-nous amenés à constater que plus on va vers l'universel et plus on éprouve le besoin d'affirmer ses racines.

C'est probablement dans ce double mouvement d'apparence contradictoire que se trouve la source des affirmations nationales qui se manifestent dans le monde entier. Il s'agit là d'une richesse immense pourvu qu'on soit capable d'appréhender le monde en termes de coopération et d'échanges plutôt qu'en volonté de domination et de nivellement culturel et social.

Par

Jean LE LAGADEC

L'oscar n° 1 de l'exportation française en 1988 a été attribué par le « Nouvel Economiste » à M. Bernard Terrat, P.D.G. de l'I.C.T.B. (industrie de construction). Analysant les raisons de son succès, la revue écrit : « Astuce technologique et mondialisation, tels sont les deux premiers principes de M. Terrat. Son marché, qu'il dispute notamment au Japonais Murata et à l'Italien R.P.R., a la taille du monde : un tiers des ventes en Asie, un tiers en Amérique, un tiers en Europe. » L'exemple est à méditer par ceux qui auraient tendance à chanter l'Europe de 1992 sur tous les tons en oubliant le reste du monde.

Les phares braqués sur la Révolution française à l'occasion du bicentenaire m'ont conduit à lire la Constitution de 1793. Elle dit en son article 23 : « La garantie sociale consiste dans l'action de tous pour assurer à chacun la jouissance et la conservation de ses droits ; cette garantie repose sur la souveraineté nationale. »

J'ai trouvé ce texte d'une actualité étonnante au moment où l'on cherche à faire croire aux citoyens que les nations sont dépassées pour mieux pouvoir détruire ce qui a été construit et acquis dans la vie nationale, notamment les statuts et les conventions collectives.

Nous revenons ainsi à la double considération nécessaire pour bien saisir l'évolution du monde : la tendance à l'universel, à la mondialisation et le besoin de sécurité dans l'épanouissement national.

Dans cette perspective, la Bretagne est admirablement placée sur le plan géographique comme promontoire du continent européen vers le monde entier.

LES ECHANGES MONDIAUX, ATOUT MAJEUR POUR LA BRETAGNE

Commandes de bateaux pour le Maroc, carénage pour l'Union Soviétique, vente de tomates aux Etats-Unis...
L'intérêt des Bretons est dans le commerce universel

Les échanges avec le monde entier et pas seulement avec quelques pays d'Europe, sont une nécessité pour le développement de la région bretonne.

Quelques informations parues récemment permettent de se faire une idée de ce que la Bretagne aurait à perdre si se confiner aux échanges avec ses voisins immédiats, sans sous-estimer, évidemment, l'importance de ces marchés.

La S.A.T. (Télécommunication) qui réalise une partie de sa production en Bretagne a négocié 242 contrats dans 52 pays en 1987. Elle a accru de 1 000 % en douze ans ses exportations tout en demeurant un fournisseur important des P.T.T. (30 % hors commutation). L'entreprise de construction

navale « Leroux et Lotz » négocie avec le groupe marocain « Omnium Nord-Africain », la construction de seize chalutiers congélateurs de trente-huit mètres. Une partie de la construction serait réalisée à Saint-Malo.

Le « Souverain des Mers », lancé récemment à Saint-Nazaire, était une commande scandinave. Les mêmes chantiers bretons viennent de caréner à neul un vraquier soviétique. Sur l'année 1987, ce sont 177 navires soviétiques qui ont fréquenté Saint-Nazaire.

L'Association crée il y a deux ans pour l'exportation de produits

bretons vers l'Amérique, « Brest Wave », vient de réaliser dix expéditions de légumes dont la dernière de quarante-deux tonnes provenant de Saint-Pol-de-Léon. La création d'une liaison aérienne partant de Brest-Guipavas est envisagée. De même, l'acheminement maritime est étudié.

Ces quelques exemples, parmi beaucoup d'autres que nous pourrions citer, soulignent l'intérêt pour la Bretagne d'affirmer sa vocation aux échanges avec tous les pays du monde.

Jean-Marie RU.

Paysages de vacances...



Bretagne historique avec ses vieilles constructions de granit que le temps polt et rend encore plus agréable au regard ; végétation très verte jusque sur les bords du rivage ; miriade de bateaux balancés par les vagues ; plages vastes ou encaissées toujours garnies de sable fin ; restaurants pour diverses bourses où sont rarement absents les produits de la mer ; campings de bords de côte ou de la campagne, toutes ces évocations conduisent à la péninsule armoricaine qui, du Mont Saint-Michel à la Baule, s'apprette à accueillir dignement, chaleureusement des centaines de milliers d'estivants. (Page 6.)

● FINISTÈRE-U. R. S. S.

75 Finistériens sont allés à la découverte de l'autre extrémité (ou presque) du Continent européen. Echanges, appréciations, ouverture d'esprit et réticences devant les réalités jusque-là ignorées... Notre envoyé spécial Pierre Gallais y était. (Voir en pages 10 et 11.)

● RÉVOLUTION FRANÇAISE ET BRETAGNE

La préparation de la commémoration du bicentenaire de la Révolution de 1789 est bien engagée. Un important colloque universitaire aura lieu à Brest en septembre. (Page 7.)

● BRETAGNE CLÉS EN MAIN

Un ouvrage des professeurs d'histoire et de géographie a été édité par l'Institut culturel Jean-Yves Guilomar, historien, présente cette riche publication et soulève quelques questions. (Page 9.)

● TÉLÉCOMMUNICATIONS

Tout ce qui touche à l'électronique, au téléphone, à la télématique, aux communications intéresse la Bretagne au premier chef. Un livre est paru sur ce domaine qui appartient à la Bretagne inventive et moderne. Vers où va-t-on ? (Page 9.)

● DOYENNE DE TOUS LES BRETONS ?

Mme Renaudier, de St-Brévin (Loire-Atlantique), qui a fêté sa 106^e année, est-elle la doyenne de tous les Bretons ? (Page 15.)

● LES BRETONS A TRAVERS LE MONDE

Pendant deux siècles, une colonie bretonne a vécu en Espagne. (Page 8.)

LECTEUR LAIQUE

Un lecteur originaire du canton de Plouaret et demeurant à Colombes (Hauts-de-Seine) nous écrit un lettre, en nous demandant d'en faire part aux lecteurs du « Pays Breton » : « J'ai lu dans « Ouest-France » (17-06-88) une déclaration de M. Norbert Lejeune, ancien conseiller général et ancien maire de Plouaret, à l'occasion d'un débat concernant un contrat d'association à l'école privée. Voici cette déclaration : « Si la population de Plouaret a élu une municipalité de gauche, ce n'est pas pour que nous donnions aujourd'hui des subventions à l'école privée. Nous sommes toujours venus en aide aux enfants des familles les plus démunies. »

« Au moment où des menaces de fermeture de classes existent dans l'enseignement public, y compris à Plouaret, ajoute notre correspondant, cette position me paraît correspondre à la fois aux intérêts bien compris de la commune, des enfants, au respect des engagements pris et à la tolérance qui anime toujours les laïques. »

VITRY-SUR-SEINE

25^e FÊTE DU LILAS VINGT-CINQ ANS DE PRÉSENCE BRETONNE

Chaque 25 mai, à Vitry, autour du village, il est la traditionnelle Fête du Lilas. C'est la rencontre par les Vitryens, les Bretons, les résidents de la ville...

Les réjouissances pour les sports, musique et modélisme furent menées par Monsieur le Doyen...

MASSY du 20^e anniversaire

Notre festival du 20^e anniversaire a été consacré à nos amis bretons et bretonnes...

Brasserie-Restaurant des Bretons à Paris AUX TONNEAUX DE GRENELLE

152, boulevard de Grenelle (15^e) Métro : La Motte-Picquet - Tél. 45.75.32.08

R.A.T.P.

Sortie mycologique

Le dimanche des Bretons de la R.A.T.P. organise le 17 et 18 septembre 1988 une sortie mycologique à Bédouze...

ANTONY

Succès de la journée des Jeux et Sports Bretons

Le temps incertain et le vent ont empêché les Bretons et amis de la Bretagne de profiter pleinement de la journée...



La passer de pierre bleue

La journée se poursuivait avec une démonstration de lutte bretonne, la pierre lourde, le basket-ball...

LE GRAND BANQUET D'ÉTÉ LE 9 AOÛT À MAËL-CARHAIX sous la présidence de Marcel HERTZOG-CACHIN

La grande journée de retrouvailles des vacanciers bretons de l'île de France est en cours...

Le banquet sera présidé par Marcel Hertzog-Cachin, élu de Maël-Carhaix...

LE WATTIGNIES

Café - Bar - Brasserie 30 Bières spéciales Banquets - Cuisiniers régionaux

La vraie cuisine italienne

RESTAURANT L'APPENNINO 61, rue de l'Amiral-Mouchez 75013 Paris - Tél. 45.89.08.15

PEINTURE - PAPIERS PEINTS - MOQUETTE VITRERIE

GROS - DEMI-GROS DETAIL 55, av. Roger-Salengro Tél. 48.83.65.78

Restaurant de l'Ecole Militaire

Mme GUICHOUX - DOMMERGUE Café - Brasserie - Fruits de mer

PARIEZ SUR DEMAIN COMMUNICATION, diffusion des informations sont des secteurs clés de demain. Une même société AG.P.P. étudie, conseille, réalise et fournit les équipements nécessaires aux travaux d'impression et d'édition par procédé offset en fonction de vos possibilités.

ARCOL Les bonnes recettes de la Restauration Collective UNE ÉQUIPE DE "CHEFS" ARCOL est une équipe d'hommes et de femmes, tous professionnels expérimentés de la restauration collective.

SICOPAR

AMÉNAGEMENT DES SOLS DÉCHETS MÉNAGERS EAU RÉALISATION

CONSEIL ETUDE REALISATION

SICOPAR - 47, rue Eugène-Oudin
45.84.14.35 - 75013 PARIS

Adhérent au GIE GICFO

ATERRISSAGE EN CATASTROPHE D'UN BOEING 747

A la suite d'une avarie à la pompe à Boeing 747 de la Compagnie Air France qui assurait le vol Paris-New York, le Boeing 747 s'est posé de force sur l'aéroport de Nantes-Mérignac. C'est alors qu'il survolait Nantes que le commandant a décidé de faire un atterrissage d'urgence sur l'aéroport de Nantes-Mérignac. Les passagers ont été évacués sans incident. L'atterrissage a été qualifié de remarquable par les spécialistes.

AMERRISSAGE DANS LES ROSEAUX

Un avion bimoteur de la Compagnie Air France s'est posé sur les roseaux de la commune de Nantes. L'avion a été évacué sans incident. Les passagers ont été évacués sans incident. L'atterrissage a été qualifié de remarquable par les spécialistes.

L'ÉCHEC EN FACULTÉ

Le président de l'Université de Nantes a publié une déclaration dans laquelle il annonce que l'Université de Nantes a subi un échec en faculté. Le président a déclaré que l'Université de Nantes a subi un échec en faculté.

EN BREF - EN BREF - EN BREF - EN BREF - EN BREF - EN BR

- **PONTCHATEAU** - Mère Lafleur a été nommée ambassadrice de la mission de santé de l'Unicef.
- **SANT-JEAN-DE-LA-CHAISSE** - 1 000 habitants ont été évacués de la commune de Saint-Jean-de-la-Chaisse.
- **GRAND-CHAMP-DES-FONTAINES** - Mère Lafleur a été nommée ambassadrice de la mission de santé de l'Unicef.
- **SANT-MARS-DU-DESERT** - Mère Lafleur a été nommée ambassadrice de la mission de santé de l'Unicef.
- **SANT-NAZAIRE** - Sept personnes ont été évacuées de la commune de Saint-Nazaire.
- **BLAIN** - Mère Lafleur a été nommée ambassadrice de la mission de santé de l'Unicef.
- **BOUDENAIS** - Mère Lafleur a été nommée ambassadrice de la mission de santé de l'Unicef.
- **LE CROISIC** - Mère Lafleur a été nommée ambassadrice de la mission de santé de l'Unicef.

VENT CONTRE RÉVOLUTIONNAIRE

Le Comité Central du Parti Communiste Français a décidé de soutenir le mouvement révolutionnaire. Le Comité Central a décidé de soutenir le mouvement révolutionnaire.

BREVET DE QUALITÉ POUR LES CHANTIERS

Le Comité Central du Parti Communiste Français a décidé de soutenir le mouvement révolutionnaire. Le Comité Central a décidé de soutenir le mouvement révolutionnaire.

GRÈVE POUR LES SALAIRES

Les travailleurs ont décidé de faire grève pour leurs salaires. Les travailleurs ont décidé de faire grève pour leurs salaires.

ATTENTAT CONTRE UN COUPLE TURC

Un attentat a été commis contre un couple turc. Un attentat a été commis contre un couple turc.

UN FORCENÉ TUE UN GENDARME

Un forcené a tué un gendarme. Un forcené a tué un gendarme.

M. CLAUDE EVIN, MINISTRE

M. Claude Evin a été nommé ministre. M. Claude Evin a été nommé ministre.

POSTES INSUFFISANTS

Les postes sont insuffisants. Les postes sont insuffisants.

MÉNINGITE MORTELLE À CHATEAUBRIANT

Une méningite mortelle a été diagnostiquée à Chateaubriant. Une méningite mortelle a été diagnostiquée à Chateaubriant.

LA DOYENNE VOYAGE

La doyenne a fait un voyage. La doyenne a fait un voyage.

ESCALIERS POUR CIVILES

Des escaliers ont été installés pour les civils. Des escaliers ont été installés pour les civils.

MUSIQUE PROFANE OU SACRÉE (suite)

La musique profane ou sacrée. La musique profane ou sacrée.

EUTHANASIE

Le sujet de l'euthanasie. Le sujet de l'euthanasie.

SOUSCRIVEZ UN ABONNEMENT DE SOUTIEN AU « PAYS BRETON »

SAINT-MALO : Le Conseil Municipal pour l'électrification rapide de la voie Rennes-Saint-Malo

La réalisation de la ligne Rennes-Saint-Malo est un projet d'intérêt régional, mais surtout de la région bretonne, car elle permettra de raccourcir les trajets et de faciliter le transport des marchandises...

LES CHEMINOTS C. G. T. INQUIETS POUR L'AVENIR DU RÉSEAU FERROVIAIRE BRETON

La C.G.T. a tenu sa conférence générale des sections de cheminots de Bretagne au stade des Quatre-vingt à Rennes le 14 octobre 1982...

RENNES : PROST A AUGMENTÉ SON CHIFFRE D'AFFAIRES DE 51 % EN 3 ANS...

A Rennes, Prost Transports fait partie des leaders. Depuis 1932, sa croissance a été constante et constante...

RENNES : GARE AUX VIPÉRÉS AVEC LES BEAUX JOURS...

Un véritable réseau de taxis vient d'être remis au public, sur le danger de ce phénomène, les beaux jours dans notre région...

AGRESSION SANS RAISON...

Une agression sans raison, sans explication. Louis Juvénat, 40 ans, ouvrier travaillant dans une usine...

Peux en tous genres

Spécialiste de la fabrication des chaussures et autres articles en tous genres, le sociéticien Yves Bédard...

RENNES : les vandaient de drogue en famille

A la suite de diverses investigations, le Service de Rennes de la Police a arrêté un groupe de personnes qui vendaient de la drogue en famille...

VITRE : 80 EMPLOIS DE PLUS

Une nouvelle implantation d'entreprise, ISE Industries, vient d'être créée à Vitre, en Bretagne...

FOUGÈRES : UN TRUCAGE ANCIEN

Un tracage ancien, un tracage qui a été découvert à Fougeres, dans le département d'Ille-et-Vilaine...

SAINT-MALO : UN TRUCAGE ANCIEN

Un tracage ancien, un tracage qui a été découvert à Saint-Malo, dans le département d'Ille-et-Vilaine...

RENNES : UN TRUCAGE ANCIEN

Un tracage ancien, un tracage qui a été découvert à Rennes, dans le département d'Ille-et-Vilaine...

RENNES : UN TRUCAGE ANCIEN

Un tracage ancien, un tracage qui a été découvert à Rennes, dans le département d'Ille-et-Vilaine...

SAINT-MALO : PROGRAMME D'ACTIVITÉ POUR L'ÉTÉ

Michel JONAS, le directeur du Festival de la Chanson Bretonne, a dévoilé le programme d'activités pour l'été...

RENNES : ENCORE LES CHAINES D'ARGENT...

C'est le régime pénitentiaire de la Bretagne qui est en difficulté, car il est devenu impossible de payer les salaires des détenus...

FOUGÈRES : ECHOS D'ENTREPRISES

La Cristallerie de Haute-Bretagne à Fougeres, entreprise d'importants travaux pour permettre à partir de fin septembre, de monter du public l'édifice de la fabrication du cristal...

SOUSCRIVEZ UN ABONNEMENT DE SOUTIEN AU PAYS BRETON

En tant que lecteur du Pays Breton, vous pouvez souscrire un abonnement de soutien à la revue...

EN BREF - EN BREF - EN BREF - EN BREF - EN BREF - EN

En bref : un tracage ancien à Fougeres, un tracage ancien à Saint-Malo, un tracage ancien à Rennes...

RENNES : UN TRUCAGE ANCIEN

Un tracage ancien, un tracage qui a été découvert à Rennes, dans le département d'Ille-et-Vilaine...

RENNES : UN TRUCAGE ANCIEN

Un tracage ancien, un tracage qui a été découvert à Rennes, dans le département d'Ille-et-Vilaine...

LE C.E.S. DE RIANTEC PREMIER PRIX DÉPARTEMENTAL AU CONCOURS NATIONAL LAROUSSE

Sur plus de 650 élèves présents au concours national, le C.E.S. de Riantec a obtenu le premier prix départemental...

HENNEBOT 11 mannes décorées

M. Jean Le Bourge, maire, a décoré 11 mannes hennebot pour leur participation au concours national...

DEUX MORTS A GOURIN

Deux morts ont été annoncés à Gourin, dans le département de Mayenne, à la suite d'un accident de circulation...

DECORATIONS A LA F.N.A.C.A.

Ont été décorés au cours du congrès des anciens combattants de la F.N.A.C.A. à Paris...

POSTES : LA C.G.T. REFUSE LA PRIVATISATION DE CERTAINS SERVICES

La C.G.T. refuse la privatisation de certains services publics, car elle considère que ces services sont d'intérêt général...

RENNES : UN TRUCAGE ANCIEN

Un tracage ancien, un tracage qui a été découvert à Rennes, dans le département d'Ille-et-Vilaine...

RENNES : UN TRUCAGE ANCIEN

Un tracage ancien, un tracage qui a été découvert à Rennes, dans le département d'Ille-et-Vilaine...

DES MÉDAILLES POUR 24 APPRENTIS

Le lycée professionnel de Guéhenno à Auray a attribué 24 médailles d'argent à ses meilleurs élèves...

QUIBERON : CHAMPIONNAT DE BRETAGNE DE PÊCHE EN MER

Le championnat de Bretagne de pêche en mer se déroulera à Quiberon, du 14 au 16 août 1982...

ETOUFFÉ PAR UN MORCEAU DE VIANDE

Un jeune homme a été étouffé par un morceau de viande qu'il avait avalé, à la suite d'un accident de cuisine...

Cercle Sten Kidna d'Auray

Le Cercle Sten Kidna d'Auray a organisé une soirée de bienfaisance pour soutenir une œuvre locale...

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

Le tribunal de commerce de Lorient a prononcé la liquidation judiciaire de plusieurs entreprises...

EMPLOIS COMMUNAUX A AURAY

Le conseil municipal d'Auray a décidé de recruter des employés communaux pour divers services...

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

Le tribunal de commerce de Lorient a prononcé la liquidation judiciaire de plusieurs entreprises...

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

Le tribunal de commerce de Lorient a prononcé la liquidation judiciaire de plusieurs entreprises...

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

Le tribunal de commerce de Lorient a prononcé la liquidation judiciaire de plusieurs entreprises...

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

Le tribunal de commerce de Lorient a prononcé la liquidation judiciaire de plusieurs entreprises...

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

Le tribunal de commerce de Lorient a prononcé la liquidation judiciaire de plusieurs entreprises...

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

Le tribunal de commerce de Lorient a prononcé la liquidation judiciaire de plusieurs entreprises...

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

Le tribunal de commerce de Lorient a prononcé la liquidation judiciaire de plusieurs entreprises...

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

Le tribunal de commerce de Lorient a prononcé la liquidation judiciaire de plusieurs entreprises...

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

Le tribunal de commerce de Lorient a prononcé la liquidation judiciaire de plusieurs entreprises...

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

Le tribunal de commerce de Lorient a prononcé la liquidation judiciaire de plusieurs entreprises...

TOPONYMIE ET GÉOGRAPHIE

HISTOIRE DE BRETAGNE

Par Jean-Marie Ploneis, Docteur ès-Lettres

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE: L'EAU QUI DORT

Si « lenn » = « loh » (= étang, lac), « poull » (= mare, flaque) ou encore l'adjectif « sah » (= stagnant) sont autant de termes parlant de l'eau qui dort, « stank » demeure, et de loin, le plus courant dans ce domaine. Inconnu du gallois comme du corrique, le mot remonte au vieux français « estang » (XIV^e), du latin « stagnum », et s'il a souvent le sens de retenue d'eau il peut aussi désigner le petit barrage, voire la vallée, le vallon (voir « P.B. » janvier 1987).

LENN = LAC, ETANG

« Lenn » (vieux breton « lin », du gallois « lina », cf. vieux irlandais « lind » et le gallois « llyn ») apparaît seul comme nom de lieu à Penmarc'h et Pleubien (29), le diminutif Lenn-ic se montrant à Plouviern (29).

Comme premier élément nous avons la variante archaïque « lin » dans LINDOUR (= la mare d'eau) à Châteaulin (29). LINGANAP (= la marelle routoir au chanvre) à Lopérec (29) ou LIN-GOZ (= le vieil étang) à Henvic (29). Quant à « lenn » on le note dans LEN-BAOL (= l'étang de Paul) à Roscoff (29), LEN-DU (= l'étang noir) à Ergue-Armel (29) que l'on peut opposer à LEN-VEN (= lenn + wenn = l'étang/le lac blanc/clair) à l'île de Batz (29).

Avec les inévitables « Ker » nous retrouvons « len(n) » comme dernier élément dans COS-LEN (= le vieil étang) à St-Thégonnec (29), un synonyme des HEL-LEN (= hen + lenn, avec assimilation du « n » de hen par le « l » de lenn) Diversément orthographié nous avons LOST-AL-LENN (= la queue du lac) que l'on opposera à PE-LEN (= penn + lenn, avec assimilation du « n » de penn par le « l » suivant), la tête du lac, qui est devenu PE-LENN à St-Nicolas et Trégomarc'h (22) et qui a comme équivalent PEN-ILYD dans le Glamorganshire (P. de G.). A ces noms ajoutons Stang-lenn (= le val de l'étang) à Landrévarzec (29) ou Traon-lenn (= la vallée de l'étang) à Kersaint-Plabennec ou St-Thégonnec (29).

La forme ancienne « in lento » nous permet de supposer que LENS-LESTANG (Drôme) serait une tautologie avec un second élément explicatif tardif, le premier venant du gallois « lenda » (= lac) plutôt que d'un nom d'homme gallois (*lentius), non attesté, et que l'on sollicite aussi pour expliquer LENT (Ain), linteis villam en 853, situé dans cette zone lacustre et marécageuse de la Bresse.

LOH = ETANG, MARAIS

Pen-Lorc'h, Trégunc (29) et Pen-Louc'h, Kerlouan (29) sont les variantes modernes bretonnes du PENNE-LOCOS (= la tête du lac de Geneve) mentionné dans l'itinéraire d'Antonin (vers 300 après J.-C.).

Qu'aujourd'hui le breton « loh » (souvent écrit « loc'h »), du vieux breton « luh » (cf. l'irlandais « loch », le gallois « llwch »), ne désigne guère plus que les étangs et marais du littoral (= l'Anse du Loc'h à Plogoff (29) ou Loc'h-ar-Stang, une grande lagune à la limite de Plouneour-Lanvern et Trégouennec (29) —), dans nos parlers ce n'était pas le cas autrefois puisque la toponymie nous donne Le Loc'h à Cast (29) et Peumerit-Quintin (22) par exemple.

Employé comme nom de personne « Loc'h » est, dans certains cas, d'interprétation délicate dans le composé KER-LOC'H, toutefois le sens est assez évident pour le hameau de Camaret situé près d'une grande barre littorale formant lagune, ou celui de Plogoff, près de la baie des Trépassés.

Dans le cas de LOHAN, diminutif de « an » de « loh », il peut aussi s'agir d'un nom de personne comme toponyme on le retrouve à Locudy et Irivilac (29), au Quillio (22) ou à Plaudren (56). En composition nous avons KER-LOHAN à Moustoirac et Plumiliau (56) Prat-LOHAN à Pleubian (22) ou TRÉ-LOHAN à Béganne (56). Les-LOHAN (= le manoir des Lohan/de l'étang) à Douarnenez (29) est une variante diminutive du LIS-LOC'H à Quimper (29) qui s'écrivait LIS-LUCH au XI^e siècle.

POULL = TROU, MARE, FOSSE, etc.

Apparaissant dans plus de 800 noms de hameaux des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan, « Poull » mériterait à lui seul un très long développement et cela d'autant plus que le terme, riche de sens, est d'usage courant dans les parlers actuels. Ce mot pan-celtique serait tiré emprunt au vieil anglais « pol/pull » (cf. anglais moderne « pool ») ayant subi l'influence de « toull » autre terme pan-celtique qui en est pratiquement synonyme.

Seul POUILL est très rare, nous le rencontrons à Duault, Kerbors, Mellonnec, Plestin (22) et Melrand (56) le terme est très généralement déterminé, ainsi dans le Finistère nous avons une vingtaine de POUILL-DU (= mare noire) et parmi les autres déterminants surtout des noms qui nous rappellent la nature du « poull » : « dour » (= eau), « tank » (= boue), « feunteun » (= fontaine), « pri » (= boue) la végétation qui l'entoure : « broenn » (= joncs), « foenn » (= foin), « haleg » (= saules), « hesk » (= lèche), etc. l'animal qui le fréquente « bleiz » (= loup), « k/baro » (= cerf), « ranted » (= grenouilles), « math » (= cheval), etc.

Composé de « penn + poull » (= la tête/le bout de la mare) Paim-poull (22), en breton Pem-poull, a comme synonymes Pem-poull à St-Pol-de-Léon (29), Pen-ar-Poull, Crozon (29), Pen-poull à Plougasnou (29), la variante avec spiration du « p » de « poull » Pen-foull, se montrant plusieurs fois dans le Finistère.

Aux pluriels POUILL-OU s'ajoutent, comme dérivés, le diminutif POUILL-IG (orthographe « poullic ») et ses pluriels POUILLIG/POUILLIGOU.

SAH = STAGNANT

Employé comme déterminant dans « Ker-sac'h » à Poullaoen (29), le hameau est situé dans un méandre inondable de l'Aulne, ou dans Toul-zac'h à Plourin-Ploudalmezeau et St-Thégonnec (29), « sah » (cf. le français « sac » du grec « sakkos ») apparaît seul comme nom de lieu dans Le Sac'h à l'entrée côte est de la rivière d'Étel (56) et Sac'hz (château de...) à Quilligomarc'h sur la rive finistérienne du Scorff.

LA RÉVOLUTION EN BRETAGNE BI-CENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Une chronique de Jean Moreau

XXVIII. LE PAIN ET LE SEL

La guerre qui redoutait tant Robespierre eut entre autres conséquences celle de rendre plus difficile l'approvisionnement, non seulement des habitants des villes mais aussi de tous ceux qui n'étaient pas liés directement à la production agricole. Ainsi les paludiers de Batz-sur-Mer ne pouvaient-ils plus troquer leur sel contre du grain, comme ils le faisaient depuis des temps immémoriaux. Craignant la disette, la municipalité confia en automne 1793 au citoyen René Lehuédé le soin de plaider sa cause auprès des services parisiens, mission délicate, et même périlleuse en raison des routes incertaines.

Cette démarche n'eut pas le résultat escompté et Batz-sur-Mer se trouva dans une situation préoccupante, ainsi que les municipalités du même secteur, mais avant de suivre au plan local cette bataille pour le pain, il est bon d'avoir une vue d'ensemble, d'autant que les discussions à la Convention sur le problème des subsistances se prolongeront pendant des semaines avant d'aboutir à la parution début mai d'un décret dit du maximum.

Le peuple qui a la faim au ventre fait entendre sa voix, bouscule les hésitants, et aussi certains intérêts. Le 1^{er} mai 1793, huit à 10 000 citoyens du faubourg St-Antoine se présentent à la porte de la Convention et leur porte-parole lance aux députés : « Depuis longtemps vous promettez un maximum général sur toutes les denrées nécessaires à la vie » et il ne leur cache pas que différer encore risquerait de « laisser et fatiguer le peuple » et de « le mettre hors d'état de pouvoir vous continuer sa confiance ».

Il est vrai qu'il ne se passe guère de séance à la Convention sans que ne soit évoqué le problème du ravitaillement, ou des subsistances pour respecter la terminologie de l'époque. Ainsi, le samedi 27 mai Barbaroux se perd dans une longue très longue analyse des causes de la cherté du pain, et il multiplie les interrogations : « La taxe sur les grains est-elle un moyen d'y remédier ou d'accroître le malheur ? » « Ne peut-on par d'autres mesures attirer les grains aux marchés, faire diminuer le prix du pain et mettre un terme aux accaparements ? » etc. Marat excède l'interrompt.

Point de bavardage. Votre projet de décret !

Telle est la ligne de partage au sein de la Convention. D'un côté ceux qui lâchent un pleur sur les victimes de la disette, déversent des flots d'éloquence, et de l'autre ceux qui s'emploient à prendre la mesure qu'imposent les circonstances.

LA LOI DU MAXIMUM

La décision est d'importance. Ne s'agit-il pas de porter atteinte à la sacrée liberté des prix, toujours d'actualité au XX^e siècle, liberté qui ressemble fort à celle du renard dans le poulailler, le consommateur étant bien sûr le gallinacé au cou fragile.

Donc le décret du maximum voit le jour après la véhémente manifestation des citoyens du faubourg St-Antoine. Il fixe la limite supérieure du prix auquel les grains seront vendus. Mieux, il est décidé que ce maximum ira décroissant, d'un dixième au 1^{er} juin, d'un vingtième au premier juillet, d'un trentième au 1^{er} août, d'un quarantième au 1^{er} septembre.

Qu'en est-il sur le terrain, en province et plus précisément dans la presqu'île guérandaise. Maximum ou pas, avant tout, il s'agit de se procurer des grains. Bien que la démarche en haut lieu du citoyen Lehuédé ait été

infructueuse, la municipalité s'efforce de prolonger pendant l'année en cours (1793) la pratique de la troque du sel. Le 22 du deuxième mois de l'an II (12 novembre 1793), elle demande aux administrateurs de Loire-Inférieure de bien vouloir intervenir auprès des départements limitrophes pour que les habitants du canton de Batz puissent acheter des grains sur les marchés, tout en vendant le sel « qu'ils portent ordinairement sur leurs mules ».

Huit jours plus tard, le 17 novembre 1793, elle relance les mêmes administrateurs, et incidemment fait état d'une lettre plus ancienne adressée aux députés de Loire-Inférieure, François Villers et Étienne Chailloz, lesquels leur avaient en réponse laissé-entendre qu'il y aurait « peut-être encore moyen de rétablir ce commerce d'échange ». Le maire de Batz Brouard fils termine sa missive en priant les administrateurs « d'obtenir au moins la main-levée des grains troqués cette année ».

Alors que le maire de Batz fait le forcing, il apparaît que la situation se débloque et en témoigne la lettre des administrateurs de Pombivy à leurs collègues de Guérande les informant le 12 vendémiaire (3 octobre 1793) que « la commission du commerce et approvisionnement vient de requérir le district de fournir à celui de Guérande 300 quintaux de seigle en échange d'une quantité équivalente de sel ».

FRAUDEURS ET ACCAPAREURS

Toute loi ou directive n'a de valeur que par ses effets réels, les grains soustraits aux livraisons viennent grossir les profits des accapareurs en nourrissant un marché parallèle pratiquant des prix largement au-dessus du maximum, et permettant aux privilégiés de ne se priver de rien alors que dans les humbles chaumières on danse devant la huche.

Le maire d'Assérac, Le Tilly, interrogé le 11 septembre 1793, le premier syndic du district :

« Nous serions bien aises de savoir citoyen si tous les fermiers, métayers et émigrés et de biens nationaux de la commune d'Assérac ont () conduit leur grain pour l'année 1793 conformément aux avertissements que leur municipalité leur a faite maintes fois ».

Le 13^e jour du deuxième mois de l'an II (3 novembre 1793), procès verbal est dressé par la municipalité de Batz contre un homme « qui cherchait à enlever des farines sans acquit à caution ». Ce même homme recidive le lendemain, mais cette fois muni d'un acquit en bonne et due forme délivré par la municipalité de Guérande.

Le maire Brouard fils ne cache pas son étonnement aux administrateurs du département : « Il nous paraît étrange que cette municipalité veuille soutenir cette infraction de la loi, et encore qu'elle veuille sortir les grains et farines, et cela dans un moment où tout le monde en manque ici, et où on ne sait où en acheter. Il y a des familles qui ne vivent que de patates faute de pain ».

CLOCHE ET CANON

Le maire Brouard défend avec cœur ses administrés, s'élève contre les irrégularités, les magouilles, les passe-droits. Il faut dire que cette municipalité mit l'esprit révolutionnaire à l'honneur et à part une courte parenthèse où pendant quelques jours, en mars 1793, déferla sur son territoire la colonne contre-révolutionnaire venue de la Roche-Bernard, où celle-ci s'illustra — si on peut écrire — en assassinant le président du directoire Sauvour qui refusait de crier « Vive le roi », toujours, disons nous, la commune du Bourg de Batz demeura terre attachée à la République.

Si elle consent à ce qu'on enlève les 7 cloches de la paroisse le 3 avril 1793, pour fonder les canons de la victoire contre les ennemis de la nation, « elle supplie la Convention nationale de lui accorder () quelque canon pour sa défense ».

Au deuxième mois de la deuxième année de l'ère révolutionnaire (octobre 1793) elle ne fait pas défaut quand on lui demande deux citoyens « pour servir dans la cavalerie ». Elle fait observer que le nommé Louis Adelin s'est présenté volontairement à la place de Gicquel et elle note : « Nous l'avons accepté d'autant plus volontiers qu'il est plus robuste et qu'un homme qui sert de bon cœur est préférable ».

Elle précise qu'elle a pourvu à l'équipement de ces deux citoyens mais la pénurie existant sur place, le cordonnier s'est rendu à Biais pour y trouver le cuir des souliers. Detail qui peut paraître anodin mais permet de prendre la mesure de toutes les difficultés qui assaillent la jeune République. Pour vaincre demain les ennemis de l'intérieur à Savenay (23 décembre 1793) et ceux de l'extérieur à Fleurus (26 juin 1794), les armées de la Révolution ne peuvent marcher pieds nus.

Jean MOREAU.

**SOUSCRIVEZ
UN ABONNEMENT
DE SOUTIEN AU
« PAYS BRETON »**

**AU PIED DE LA TOUR MONTPARNASSE
Le Restaurant des Bretons
A LA VILLE DE MORLAIX**

19, rue du Départ (14^e)
Ouvert tous les jours (9 h - 22 h)
Tél. 43.22.43.06

Nouvelle direction : M. et Mme COATLEVEN

Composé et imprimé par une équipe d'ouvriers syndiqués

Distribué par les N.M.P.P.

IMPRIMERIE COMMERCIALE - 32, boulevard Laënnec - Rennes

Commission paritaire n° 52 045